Mr. Chipman considered if they had 200,000 Indians to manage when they went to survey the country and cut it up into blocks for settlement, they would have a good deal of trouble with them. He was afraid this whole scheme was to involve a great deal of increased expenditure and increased taxation. First they had to pay £300,000 to the Hudson's Bay Company, besides the land they reserved. Then they had railways and telegraphs to build, and a long frontier to defend and after all they had 800 miles to travel before they reached an acre of land that was worth a cent. However, if they were to make a fortune by this territory, he thought they could afford to let Nova Scotia go. (Laughter.)

Mr. Le Vesconte moved in amendment. "That in the opinion of this House it is inexpedient to acquire a territory likely to involve this Dominion in a heavy expense without any prospect of adequate remuneration." In supporting his amendment he referred to the strong views expressed last session by the President of the Council against acquiring the North West. He entirely shared these views, and accordingly moved this amendment.

Mr. Killam thought the opening up of the North West was a matter of merely local interest to Ontario, and as that Province had been placed in an excellent financial position by Confederation he considered it should devote some of its surplus funds to paying this million and a half to the Hudson's Bay Company.

Hon. Mr. Anglin said he had voted last year against the North West resolutions. The House, however, by a large majority had authorized the Government to proceed with the negotiations, and as he believed the delegates had made the best bargain which was possible under the circumstances, and as he has fully accepted the situation, and was willing that Confederation should have a full and fair trial, he felt it his duty to-night to vote for the resolutions of the Minister of Militia.

The House divided on the amendment, which was negatived—Yeas, 15; nays, 121.

Hon. Mr. Holton begged to make a remark with reference to some allusions to himself, made by the Minister of Militia. Honourable gentlemen opposite were so practiced in tergiversation that they seemed to take it for

[Mr. A. P. McDonald-M. A. P. McDonald.]

ci devra en tirer profit et non pas faire comme s'il s'agissait d'un éléphant blanc.

M. Chipman pense que, s'il faut affronter 200,000 Indiens lors de l'arpentage et de la division en parcelles, cela risque de créer bien des problèmes. Il craint que tout ce programme n'entraîne de nouvelles dépenses importantes ainsi que des impôts supplémentaires. Il faut d'abord payer £300,000 à la Compagnie de la Baie d'Hudson en plus des réservations de terrains. Ensuite il faut construire la voie ferrée et le télégraphe, défendre une longue frontière et, après tout il faut encore parcourir 800 milles avant d'atteindre une acre de terrain valant quoi que ce soit. Toutefois, si le Gouvernement pense pouvoir faire fortune en exploitant ce territoire, il peut aussi bien redonner son indépendance à la Nouvelle-Écosse (rires).

M. Le Vesconte propose l'amendement suivant: «Que, de l'avis de la Chambre, il ne convient pas de faire l'acquisition d'un territoire qui occasionnera beaucoup de dépenses au Dominion sans créer de possibilités de recettes appropriées.» En défendant son amendement, il mentionne les vives critiques qu'a émises, lors de la dernière session, le Président du Conseil contre l'acquisition du Nord-Ouest. Il partage entièrement ce point de vue et propose donc son amendement.

M. Killam pense que l'ouverture des communications avec le Nord-Ouest est un problème d'intérêt purement local pour l'Ontario et que, puisque la Confédération a placé cette province dans une excellente situation financière, elle devrait consacrer une partie de ses bénéfices au paiement de cette somme de 1 million et demi à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

L'hon. M. Anglin déclare qu'il a voté l'année dernière contre les résolutions sur le Nord-Ouest. Toutefois, la Chambre a, par une forte majorité, autorisé le Gouvernement a continuer les négociations et il pense que les délégués ont pu obtenir les meilleurs conditions possibles. Il s'est maintenant accommodé de la situation et pense qu'il faut être juste à l'égard de la Confédération et qu'il est donc de son devoir ce soir de voter en faveur des résolutions du ministre de la Milice.

La Chambre passe au vote et l'amendement est rejeté par 121 voix contre 15.

L'hon. M. Holton désire faire une observation au sujet de certaines allusions qu'a faites à son égard le ministre de la Milice. Certains députés d'en face ont tellement l'habitude de tergiverser qu'ils ont l'air de toujours s'atten-